



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 23 septembre 2019

Service Aménagement Biodiversité Eau
Police de l'Eau

La Responsable de l'unité Police de l'eau

Affaire suivie par
delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr
03 87 34 34 22

à

Monsieur le Directeur
LIDL
Direction Régionale de Metz
1, rue Georges Pawlak
57645 Montoy-Flanville

Objet : Dossier de déclaration concernant le projet de création d'un magasin LIDL - Jouy-aux-Arches
Recevabilité

PJ : Descriptif de l'opération
Récépissé du 31 juillet 2019

Ref : DDM\Dossiers instruits_en cours\EP\Jouy aux arches\2019 Lidl jouy aux arches

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception des compléments au dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'eau), concernant l'opération suivante :

➤ **projet de création d'un magasin LIDL à Jouy-aux-Arches**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est désormais complet et régulier.

Vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an dans les conditions définies à l'article R.421-1 du code de la justice.

Une copie du récépissé délivré en date du 31 juillet 2019 sera affichée à la mairie de Jouy-aux-Arches ou cette opération doit être réalisée pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable de l'unité Police de l'eau p.i.,

Copie à :
BET SIRUS
21 rue de Sarre - BP 15135
57074 METZ CEDEX 3

Mairie Jouy-aux-Arches



Eva Fumagalli